

SICAV CROISSANCE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2024

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 DECEMBRE 2024

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « SICAV-CROISSANCE » pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2024, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 18.615.745, un actif net de D : 18.592.677 et un bénéfice de la période de D : 141.550.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV-CROISSANCE » comprenant le bilan au 31 Décembre 2024, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV –CROISSANCE » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2024, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Tunis, le 22 Janvier 2025

Le Commissaire Aux Comptes :

DELTA CONSULT

Said MALLEK

BILAN ARRETE AU 31 Décembre 2024
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2024	31/12/2023
Portefeuille-titres	4	14 232 190,798	13 009 102,814
Actions et droits rattachés		12 027 591,134	11 132 497,870
Obligations et valeurs assimilées		1 590 075,000	1 072 299,000
Titres OPCVM		614 524,664	804 305,944
Placements monétaires et disponibilités		3 883 553,534	4 503 577,317
Placements monétaires	5	3 883 074,874	4 503 040,196
Disponibilités		478,660	537,121
Créances d'exploitation	6	500 000,420	0,420
TOTAL ACTIF		18 615 744,752	17 512 680,551
PASSIF			
Autres créditeurs divers	7	23 067,253	22 738,931
TOTAL PASSIF		23 067,253	22 738,931
ACTIF NET			
Capital	8	17 644 882,364	16 663 845,363
Sommes distribuables			
Sommes distribuables des exercices antérieurs		20,497	37,210
Sommes distribuables de l'exercice en cours		947 774,638	826 059,047
ACTIF NET		18 592 677,499	17 489 941,620
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		18 615 744,752	17 512 680,551

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	Période du 01/10 au 31/12/2024	Période du 01/01 au 31/12/2024	Période du 01/10 au 31/12/2023	Période du 01/01 au 31/12/2023
Revenus du portefeuille-titres	9	29 195,000	916 023,450	19 768,000	771 897,082
Dividendes		-	804 219,450	-	692 764,082
Revenus des obligations et valeurs assimilées		29 195,000	111 804,000	19 768,000	79 133,000
Revenus des placements monétaires	10	59 411,252	223 857,663	55 104,381	208 129,101
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		88 606,252	1 139 881,113	74 872,381	980 026,183
Charges de gestion des placements	11	(32 464,235)	(126 375,063)	(30 151,426)	(116 664,437)
REVENU NET DES PLACEMENTS		56 142,017	1 013 506,050	44 720,955	863 361,746
Autres charges	12	(10 457,316)	(43 904,001)	(12 699,357)	(49 253,784)
RESULTAT D'EXPLOITATION		45 684,701	969 602,049	32 021,598	814 107,962
Régularisation du résultat d'exploitation		1 159,240	(21 827,411)	8 809,140	11 951,085
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		46 843,941	947 774,638	40 830,738	826 059,047
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(1 159,240)	21 827,411	(8 809,140)	(11 951,085)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		81 240,586	730 807,655	421 245,944	853 818,718
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres		14 870,873	166 698,224	20 889,854	73 823,500
Frais de négociation de titres		(246,276)	(1 582,866)	(0,321)	(204,022)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		141 549,884	1 865 525,062	474 157,075	1 741 546,158

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/10 au 31/12/2024	Période du 01/01 au 31/12/2024	Période du 01/10 au 31/12/2023	Période du 01/01 au 31/12/2023
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	141 549,884	1 865 525,062	474 157,075	1 741 546,158
Résultat d'exploitation	45 684,701	969 602,049	32 021,598	814 107,962
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	81 240,586	730 807,655	421 245,944	853 818,718
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	14 870,873	166 698,224	20 889,854	73 823,500
Frais de négociation de titres	-246,276	-1 582,866	-0,321	-204,022
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	-826 075,760	-	-731 820,595
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	22 820,428	63 286,577	186 542,730	856 544,565
Souscriptions				
- Capital	33 365,514	931 086,702	170 795,700	839 126,700
- Régularisation des sommes non distribuables	1 550,074	9 140,955	6 937,315	11 564,960
- Régularisation des sommes distribuables	1 867,208	7 540,808	8 809,715	12 117,845
Rachats				
- Capital	-12 590,760	-833 193,543	-	-5 940,720
- Régularisation des sommes non distribuables	-663,640	-21 920,126	-	-160,160
- Régularisation des sommes distribuables	-707,968	-29 368,219	-	-164,060
VARIATION DE L'ACTIF NET	164 370,312	1 102 735,879	660 699,805	1 866 270,128
ACTIF NET				
En début de période	18 428 307,187	17 489 941,620	16 829 241,815	15 623 671,492
En fin de période	18 592 677,499	18 592 677,499	17 489 941,620	17 489 941,620
NOMBRE D'ACTIONS				
En début de période	53 185	52 940	52 365	50 135
En fin de période	53 251	53 251	52 940	52 940
VALEUR LIQUIDATIVE	349,152	349,152	330,373	330,373
TAUX DE RENDEMENT	0,77%	10,41%	2,80%	10,70%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Au 31 décembre 2024

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV CROISSANCE est une société d'investissement à capital variable mixte de type distribution régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 5 Juin 2000 à l'initiative de la Banque de Tunisie « BT » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 29 Septembre 1994.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV CROISSANCE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la SICAV CROISSANCE est confiée à la Société de Bourse de Tunisie « SBT », le dépositaire étant la Banque de Tunisie.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2024, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue,

selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre 2024 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31 décembre 2024.

3.3- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « SICAV CROISSANCE » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2024 à D : 14.232.190,798 et se détaille ainsi :

Code ISIN	désignation du titre	Nombre du titre	coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2024	% Actif Net
Actions & droits rattachés			6 139 791,727	12 027 591,134	64,69%
<u>Actions</u>			6 139 789,591	12 027 586,634	64,69%
TN0001800457	Actions BIAT	17 488	185 635,978	1 640 007,152	8,82%
TN0002500650	Actions Placements de Tunisie	25 476	535 732,558	1 172 150,760	6,30%
TN0003900107	Actions UIB	55 200	596 380,800	1 232 340,000	6,63%
TN0001900604	Actions BH BANK	26 600	195 256,089	337 820,000	1,82%
TN0002200053	Actions BT	208 347	1 310 514,161	1 072 778,703	5,77%
TN0001600154	Actions ATTIJARI BANK	27 607	247 515,114	1 419 137,836	7,63%
TN0003400058	Actions Amen Bank	32 730	219 020,697	1 181 160,240	6,35%
TN0003400058	Actions AIR Liquide	10 738	1 066 664,236	1 073 800,000	5,78%
TN0001300557	Actions BTE	1 555	29 671,220	5 209,250	0,03%
TN0004200853	Actions CIL	27 278	72 607,390	679 222,200	3,65%
TN0001400704	Actions SPIDIT SICAF	6 678	37 791,980	79 708,608	0,43%
TN0006560015	Actions SOTUVER	3 000	35 831,970	38 076,000	0,20%
TN0003600350	Actions ATB	3 752	27 710,250	10 434,312	0,06%
TN0002400505	Actions UBCI	997	39 071,271	21 435,500	0,12%
TN0007410012	Actions Ennakl automobiles	8 258	88 360,600	87 881,636	0,47%
TN0007400013	Actions Carthage cement	115 000	231 700,820	247 595,000	1,33%
TN0007530017	Actions One Tech HOLDING	17 072	110 765,333	158 854,960	0,85%
TN0001100254	Actions S.F.B.T	68 471	376 600,264	797 824,092	4,29%
TN0007300015	Actions ARTES	18 900	132 775,410	153 184,500	0,82%
TN0007270010	Actions TPR	29 700	128 783,000	187 763,400	1,01%
TN0007570013	Actions EUROCYCLES	8 000	167 620,690	94 104,000	0,51%
TN0007610017	Actions SAH	18 515	176 943,810	187 316,255	1,01%
TN0007670011	Actions Délice Holding	9 210	126 835,950	149 782,230	0,81%
<u>Droits</u>			2,136	4,500	0,00%
	Actions BT CP 141	5	2,136	4,500	0,00%
Titres des organismes de placement collectif			598 980,583	614 524,664	3,31%
TN0002200293	SICAV RENDEMENT	5 680	598 980,583	614 524,664	3,31%
Obligations et valeurs assimilées			1 528 000,000	1 590 075,000	8,55%
* Obligations de sociétés			128 000,000	134 160,000	0,72%
TN0003600483	ATB 2007/1 TMM+2%	4 000	128 000,000	134 160,000	0,72%

	* Emprunt national		1 400 000,000	1 455 915,000	7,83%
TN0008000895	Emprunt National 2021/CAT/B	6 000	600 000,000	614 700,000	3,31%
TNFOOWIRG8H7	Emprunt National 3T/2022	3 000	300 000,000	307 095,000	1,65%
TN2781ZB9E10	Emprunt National 1T/2024 TMM+1,75%	5 000	500 000,000	534 120,000	2,87%
TOTAL GENERAL			8 266 772,310	14 232 190,798	76,55%
Pourcentage par rapport au total des actifs					76,45%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2024 à D : 3.883.074,874 se détaillant comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Durée	Tenu chez la BT sous le n°	% actif net
COMPTES A TERME		3 362 000,000	3 383 966,886			18,20%
	Compte à terme au 03/01/2025 (3 mois au taux de 7,49%)	1 152 000,000	1 168 832,481	92	N° 081877	6,29%
	Compte à terme au 05/01/2025 (3 mois au taux de 7,49%)	276 000,000	279 941,915	92	N° 081808	1,51%
	Compte à terme au 26/03/2025 (3 mois au taux de 7,49%)	731 000,000	731 600,021	90	N° 081944	3,93%
	Compte à terme au 28/03/2025 (3 mois au taux de 7,49%)	1 203 000,000	1 203 592,469	90	N° 002289	6,47%
CERTIFICATS DE DEPOTS		499 003,599	499 107,988			2,68%
TNPV2JRMGE7	Certificat de dépôt au 10/01/2025 (au taux de 8,99%)	499 003,599	499 107,988	10	Amen Bank	2,68%
TOTAL		3 861 003,599	3 883 074,874			20,88%
Pourcentage par rapport au total des actifs			20,86%			

Note 6 : Créances d'exploitation

Ce poste totalise au 31 Décembre 2024 un montant de D : 500.000,420 contre D : 0,420 à la même date de l'exercice 2023, et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Certificat de dépôt échus à encaisser	500 000,000	-
Dividendes à encaisser	0,420	0,420
TOTAL	<u>500 000,420</u>	<u>0,420</u>

Note 7 : Autres créiteurs divers

Ce poste totalise au 31 Décembre 2024 un montant de D : 23.067,253 contre D : 22.738,931 à la même date de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Redevance CMF	1 569,819	1 472,780
Etat, retenue à la source	3 246,436	3 015,154
Commissaire aux comptes	17 850,998	17 850,997
Rémunération PDG	400,000	400,000
TOTAL	<u>23 067,253</u>	<u>22 738,931</u>

Note 8 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du premier Janvier au 31 Décembre 2024 se détaillent ainsi:

Capital au 31-12-2023

Montant	16 663 845,363
Nombre de titres	52 940
Nombre d'actionnaires	12

Souscriptions réalisées

Montant	931 086,702
Nombre de titres émis	2 958
Nombre d'actionnaires nouveaux	4

Rachats effectués

Montant	(833 193,543)
Nombre de titres rachetés	(2 647)
Nombre d'actionnaires sortants	(3)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	730 807,655
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	166 698,224
Frais de négociation de titres	(1 582,866)
Régularisation des sommes non distribuables	(12 779,171)

Capital au 31-12-2024

Montant	17 644 882,364
Nombre de titres	53 251
Nombre d'actionnaires	13

Note 9 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 29.195,000 pour la période allant du 01/10 au 31/12/2024, contre D : 19.768,000 pour la période allant du 01/10 au 31/12/2023, et se détaillent comme suit :

	du 01/10 au 31/12/2024	du 01/01 au 31/12/2024	du 01/10 au 31/12/2023	du 01/01 au 31/12/2023
<u>Dividendes</u>				
-				
- des actions	-	738 100,950	-	653 107,282
-des titres OPCVM	-	66 118,500	-	39 656,800
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>				
- intérêts	29 195,000	111 804,000	19 768,000	79 133,000
TOTAL	29 195,000	916 023,450	19 768,000	771 897,082

Note 10 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2024 à D : 59.411,252 contre D : 55.104,381 pour la même période de l'exercice 2023, et se détaille ainsi :

	du 01/10 au 31/12/2024	du 01/01 au 31/12/2024	du 01/10 au 31/12/2023	du 01/01 au 31/12/2023
Intérêts sur compte à terme	50 774,582	190 209,140	45 065,965	174 231,020
Intérêts sur certificats de dépôt	8 636,670	33 648,523	10 038,416	33 898,081
TOTAL	59 411,252	223 857,663	55 104,381	208 129,101

Note 11 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/10 au 31/12/2024 à D : 32.464,235 contre D : 30.151,426 pour la même période de l'exercice 2023, et se détaillent ainsi :

	du 01/10 au 31/12/2024	du 01/01 au 31/12/2024	du 01/10 au 31/12/2023	du 01/01 au 31/12/2023
Commission de gestion	27 826,491	108 321,485	25 844,078	99 998,088
Rémunération du dépositaire	4 637,744	18 053,578	4 307,348	16 666,349
TOTAL	32 464,235	126 375,063	30 151,426	116 664,437

Note 12 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2024 à D : 10.457,316 contre D : 12.699,357 pour la même période de l'exercice 2023 et se détaille ainsi :

	du 01/10 au 31/12/2024	du 01/01 au 31/12/2024	du 01/10 au 31/12/2023	du 01/01 au 31/12/2023
Redevance CMF	4 637,744	18 053,578	4 307,348	16 666,349
Honoraires commissaire aux comptes	4 392,540	18 120,270	6 768,348	25 032,511
Rémunération du PDG	1 200,000	4 800,000	1 200,000	4 800,000
TCL	221,677	2 873,961	183,565	2 494,594
Autres	5,355	56,192	240,096	260,330
TOTAL	10 457,316	43 904,001	12 699,357	49 253,784

Note 13 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la SICAV CROISSANCE est confiée à la Société de Bourse de Tunisie " SBT".

Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société.

En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,6% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La Banque de Tunisie "BT", assure les fonctions de dépositaire des titres et de fonds, moyennant une rémunération de 0,1% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.